

Cours préparatoires aux examens professionnels

Spécialiste au travail et protection de la santé (STPS)



Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua



F4S SA

Ergonomie, santé et sécurité au travail
Rue de Saint-Jean 26 - CH-1203-Genève
Tél. : +41 (0)22 345 24 04
www.f4s.ch - info@f4s.ch

Bus 11 : Arrêt Délices (Miléant en direction du Bout-du-Monde)

Bus 7 ou 9 : Arrêt Miléant

Parkings publics (Centre Commercial les Charmilles)

Les spécialistes de la sécurité au travail

Les employeurs doivent faire appel à des spécialistes de la sécurité au travail lorsque la protection de la santé des travailleurs et leur sécurité l'exigent. Cette obligation est prévue par les articles 11a à 11f de l'Ordonnance sur la prévention des accidents. Elle est concrétisée par la Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (directive MSST).

Les spécialistes de la sécurité au travail sont des titulaires du brevet fédéral de spécialiste STPS (voir l'ordonnance sur la prévention des accidents), des médecins du travail, des hygiénistes du travail, des ingénieurs de sécurité et des chargés de sécurité qui satisfont aux exigences de l'Ordonnance sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail.

Objectifs de la préparation au brevet de spécialiste STPS

La formation de F4S permet de se préparer à l'examen du brevet fédéral de spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé.

A la fin de la formation, les participants :

1. Connaitront les modalités d'examens du brevet STPS
2. Auront une vision plus claire sur les connaissances à réviser pour et leurs lacunes éventuelles
3. Connaitront des méthodes pour répondre aux études de cas et questions d'examen du brevet STPS
4. Sauront mettre en œuvre la sécurité au travail et la protection de la santé dans des contextes spécifiques

Public-cible

La formation s'adresse aux titulaires du diplôme de chargé·e et d'ingénieur·e de sécurité MSST qui souhaitent obtenir le brevet STPS d'ici 2024.

Conditions d'admission

Sont admis à la formation les chargé-e-s de sécurité, au sens de l'ordonnance sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail (OQual), ayant acquis au moins une année d'expérience dans le domaine STPS.

Les avantages de la formation de F4S

Une souplesse d'organisation conciliable avec le travail

Les formations ont lieu sur 4 sessions de deux jours par semaine ce qui rend les absences moins préjudiciables à la bonne marche des entreprises et permet de répartir le travail individuel à fournir.

Une préparation aux examens

Une révision globale de la matière, complétée par des exercices, des échanges, des études de cas et des mises en situations permettent de se préparer à leurs examens (automne).

Des modes d'enseignement et d'évaluation adaptées à la formation d'adultes

La formation vise à développer les compétences d'analyse, de compréhension, de recherche d'informations, d'expression orale dont les spécialistes STPS doivent faire preuve sur le terrain.

Des formateurs compétents, un bagage théorique et une expérience pratique solides

Les formateurs sont actifs non seulement dans la formation, mais également dans l'intervention en entreprise de branches professionnelles variées. La formation préparatoire repose ainsi sur une expérience de terrain avérée et sur des connaissances théoriques solides. Elle s'appuie sur un réseau comprenant une vingtaine de formateurs, spécialisés dans leurs domaines respectifs. Le programme de formation est certifié eduQua, label de qualité pour la formation continue en Suisse.

Modules

MR : Module de révision

Durée : 32 heures

Le MR permet de réviser des notions essentielles dans le domaine STPS. Les objectifs de ce module sont les suivants :

- Connaître les bases légales en santé et sécurité au travail ;
- Avoir une meilleure compréhension du périmètre de la STPS et de ses propres lacunes ;
- Réviser les notions essentielles en matière de STPS ;
- Connaître la structure et les modalités d'examen.

MPE : Module préparatoire aux examens

Durée : 32 heures

Le MPE est consacrée à la présentation, à la préparation de l'examen final fédéral de spécialiste en sécurité et protection de la santé. Lors de ce module, les participants pourront :

- Se familiariser avec le mode d'examen du brevet ;
- S'entraîner à agir dans des situations critiques ;
- Bénéficier de feed-back de la part des formateurs et des autres participants.

Commission de formation

La formation de spécialiste STPS est supervisée par le pôle formation interne composé d'un(e) responsable pédagogique (titulaire du BFFA), d'un(e) responsable formation (titulaire du FSEA) et d'un(e) représentant(e) de l'équipe de formateurs.

En cas de besoin, le pôle formation peut faire appel à une commission de formation. Cette dernière comprend :

- un hygiéniste du travail externe,
- un ingénieur de sécurité externe,
- un médecin du travail externe.

Tous ces spécialistes sont agréés par leurs associations professionnelles respectives. La commission comprend également un formateur d'adultes qualifié interne (titulaire du FSEA) et un membre de l'équipe de F4S.

La commission supervise le programme de formation et fait office d'instance de recours.

Inscription

L'inscription à la formation de spécialiste STPS peut se faire soit via le site Internet de F4S (www.f4s.ch onglet Formation), soit au moyen du formulaire annexé. Les candidats répondant aux critères d'admission reçoivent un courrier d'acceptation de leur inscription. Un plan d'études individuel est établi à cette occasion.

Le participant est tenu de s'inscrire par lui-même à l'examen professionnel fédéral de spécialiste STPS via le site de l'Association pour la formation professionnelle supérieure STPS (www.diplom-asgs.ch).

Lieu des cours

Les cours se déroulent principalement dans la salle de formation de F4S, Rue de Saint-Jean 26, 1203 Genève.

Frais de formation

Les 64 heures composant le cursus préparatoire au STPS sont facturées en avance. En cas de besoin, des échelonnements de paiement sont possibles et doivent être adressés au moment de l'inscription. soit au total	CHF 2'800.-
Frais d'inscription et administratifs facturés séparément. pour un montant forfaitaire de	CHF 250.-
soit un montant total de	CHF 3050.- (non soumis à TVA)

Ce montant inclut l'inscription, les frais administratifs, la participation aux 64 heures de cours, les supports de cours et les pauses café. Les frais d'inscription à l'examen professionnel fédéral de spécialiste STPS centralisé ne sont pas inclus et dépendent directement de l'Association pour la formation professionnelle supérieure STPS (www.diplom-asgs.ch).

Annulation

En cas d'abandon de la formation en cours de route, les frais suivants sont dus :

- Si le désistement est annoncé plus d'un mois avant le début du cursus : aucun frais de désinscription,
- Si le désistement est annoncé entre 1 mois avant le début du cursus et au plus tard 1 mois après son début : 50% sont dus,
- Si le désistement est annoncé plus d'1 mois après le commencement des cours : la totalité est due.

F4S SA

F4S SA, est une société de services issue de la fusion en 2019, entre Fair 4 Safety SA créée en 2006 et ERGOrama SA créée en 1995. L'actionnaire unique de cette société est la Fédération des Entreprises Romandes Genève. F4S SA a pour but d'assurer la mise en œuvre de la directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (Directive CFST 6508 dite Directive MSST) auprès des entreprises et des associations patronales. Elle est composée de spécialistes en santé et sécurité au travail selon l'art. 11d de l'OPA et exerce son activité au niveau de chaque entreprise et/ou au niveau de l'ensemble d'un groupe d'entreprises. F4S SA exerce ses activités dans trois champs :

L'intervention en entreprise

Application de la directive MSST dans divers secteurs économiques (solution-type); enquêtes santé et évaluation de conditions de travail ; aménagement du temps de travail et gestion des horaires ; conception et aménagement de situations, espaces et postes de travail ; analyse et prévention des risques de troubles musculo-squelettiques ; ergonomie du handicap ; établissement de statistiques et d'indicateurs de santé au travail ; etc.

La formation

Animation d'un programme annuel de formation inter-entreprises en ergonomie, santé et sécurité au travail ; organisation de cours sur mesure en entreprise ou pour des associations ; formation à différents cursus de formation (dont préposé à la sécurité au travail, assistant de sécurité, chargé de sécurité).

Les outils informatiques

Développement de logiciels et d'applications web pour systématiser la gestion des données sur la prévention des risques professionnels ; faciliter la conception des horaires et l'aménagement du temps de travail ; établir des tableaux de bord et des indicateurs (absences et accidents).

Je souhaite m'inscrire à la formation suivante :	
<input type="checkbox"/> Assistant/e de sécurité	<input type="checkbox"/> Chargé/e de sécurité MSST
<input type="checkbox"/> Cursus STPS	<input type="checkbox"/> Préparation STPS pour chargé/e MSST
<input type="checkbox"/> Passerelle de droit MSST	
<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame
Nom	
Prénom	
Employeur actuel	
Adresse professionnelle	
Adresse privée	
La correspondance doit être adressée à :	
<input type="checkbox"/> Adresse professionnelle	<input type="checkbox"/> Adresse privée
Adresse de facturation	
No. de téléphone	
Adresse e-mail	
Profession	
Niveau de formation le plus élevé	
Années d'expérience professionnelle	

Date et signature :

Participant : _____

Employeur : _____

Merci de joindre une copie de vos diplômes et d'envoyer à F4S SA